



La séniorité : le tiers invisible de la vie des femmes ?

En France, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans a dépassé les 15 millions d'habitants et 58 % sont des femmes.

Aujourd'hui, notre pays est confronté à un immense défi démographique : le vieillissement de la population. Face à cette situation, les femmes et les hommes ne sont pas égaux : le vieillissement est avant tout l'affaire des femmes puisque leur espérance de vie est supérieure à celle des hommes.

Les femmes sont les grandes oubliées de la société française. Aussi, des mesures concrètes sont à envisager pour combattre « l'invisibilisation » dont elles font l'objet.

Quel constat faisons-nous sur la situation des femmes séniors dans notre société ? Quelle place voulons-nous leur offrir dans un avenir proche ?

J'ai mené pendant plus de six mois une mission d'information sur cette problématique, dans le cadre de la Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée Nationale. Le rapport a été remis, cet été, à Agnès Buzyn, Ministre de la Santé et des Solidarités et à Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Vingt-quatre recommandations ont été formulées dans les domaines de l'emploi, des retraites, de la santé, de la perte d'autonomie et de la place des femmes séniors dans la cité. Le programme est vaste et je veux en faire un des axes forts de mon mandat.

Aussi, la prochaine réforme des retraites sera l'occasion

de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un objectif prioritaire, notamment en y intégrant des dispositifs de correction des inégalités.

A partir du mois de septembre, j'aurai le plaisir de présenter mon rapport lors de conférences sur des communes de la circonscription.

Le rapport est disponible en version numérique sur www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/1986.pdf

Sophie PANONACLE
Députée de la Gironde



5 juin 2019 :
présentation du rapport à la Délégation aux Droits des femmes

Que vive la Fête de la Mer et des Littoraux !



La première édition de la Fête de la Mer et des Littoraux a réuni en 3 jours plus de 300 événements en France, dans l'hexagone et les territoires ultramarins. Une véritable armada de petits et de grands événements, en quelques semaines, s'est rassemblée pour partir à la rencontre des Françaises et des Français.

L'objectif fédérateur de ces journées des 28, 29 et 30 juin a été la prise de conscience de l'urgence écologique. En effet, nous ne devons plus attendre. C'est maintenant, partout où le milieu marin et la biodiversité sont en danger, qu'il nous faut agir.

Rien n'aurait pu se faire sans celles et ceux, bénévoles et anonymes, qui portent, avec courage et conviction, haut les couleurs de la protection de la mer et des littoraux.

Cette première édition ouvre incontestablement la voie au formidable espoir que nous nous retrouverons, année après année, toujours plus nombreuses et nombreux, pour célébrer la beauté des océans.

Au même titre que la musique et le patrimoine, fêtons la mer et les littoraux ! Aux côtés des sauveteurs en mer, devenons des sauveteurs de la mer et des littoraux.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2020, du 26 au 28 juin !

www.fetedelameretdeslittoraux.fr



27 juin 2019 :
Plateau télé France Ô lors de la Semaine des Outre-mer

Merci aux Sauveteurs en mer



Xavier de la Gorce, Président de la SNSM

Les Sauveteurs en Mer, ce sont 8 000 bénévoles issus de tous les horizons socio-professionnels, qui partagent des valeurs fortes d'engagement, d'amitié et de solidarité.

Chaque année, ils portent assistance à près de 30 000 personnes en mer et sur les plages, parfois au risque de leur propre vie. Cette solidarité doit être mieux reconnue et soutenue. Le modèle bénévole de la SNSM - qui repose essentiellement sur la générosité du public et des mécènes - suppose des moyens importants pour former les sauveteurs bénévoles, comme pour renouveler et entretenir une flotte de plus de 450 bateaux.

Le Président Richard Ferrand m'a chargée de travailler, avec mon collègue des Côtes-d'Armor Éric Bothorel, sur les aspects formation des bénévoles et financement de la SNSM. Il est en effet essentiel de reconnaître et de valoriser l'engagement des Sauveteurs en mer.

Plus localement, c'est le chantier naval Couach de Gujan-Mestras qui a été retenu par la SNSM pour réaliser sa future flotte. Un contrat de 10 ans pour la société, avec au moins 70 bateaux à renouveler ! Une grande fierté pour notre territoire et une belle reconnaissance du savoir-faire et de la compétitivité de Couach !

Les Français naissent de mer inconnue

L'idée de la création de la Fête de la mer et des littoraux est née d'un constat largement partagé : les Français naissent de mer inconnue. Aussi, je souhaite, chaque année, rassembler nos concitoyens autour d'une grande fête populaire porteuse de sens.

Elus et citoyens, acteurs publics et acteurs privés, ONG et institutions, nous devons nous embarquer sans hésiter dans ce formidable défi du 21^{ème} siècle : sauver la mer et les littoraux !

Consultez l'album photo de la première édition à l'adresse suivante : <http://bit.do/FeteDeLaMerEtDesLittoraux2019>

Dans les Outre-mer :



Randonnée pédestre à Saint-François, Guadeloupe



Sortie avec le Club Nautique Saint-Pierrais, Saint-Pierre-et-Miquelon



Randonnée palmée au Cap Salomon, Martinique



Atelier d'identification des coraux, Tahiti

Dans l'Hexagone :



Démonstration d'hélicoptère à Cherbourg



Animation de l'Observatoire de la Côte Aquitaine, La Teste-de-Buch



BioDiverSeaDay à Six-Fours-les-Plages



Chants marins à Berck-sur-Mer

Rendre hommage à la mer



De gauche à droite : Xavier de la Gorce, Président de la SNSM, Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale, Sophie Panonacle, Denis Robin, Secrétaire général de la mer

Le mot de Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale :

« Trop souvent, notre vieux pays de terriens a tourné le dos à la mer. La France demeure d'ailleurs une puissance maritime qui s'ignore. Les Français commencent seulement à prendre conscience que notre pays, avec ses Outre-mer, représente le deuxième domaine maritime mondial, juste après celui des États-Unis.

La mer est aussi environnement, loisirs, paysages, sports, gastronomie et tant d'autres choses encore. Le parlementaire Victor Hugo écrit que « La mer est un espace de rigueur et de liberté. » Vous faire découvrir et apprécier toutes nos mers et nos littoraux, c'est espérer que vous les chérez avec rigueur et liberté. C'est l'ambition de cette première Fête de la mer et du littoral. C'est un honneur et un bonheur que de la parrainer ! » ■

Merci à tous les partenaires pour leur soutien et leur mobilisation, et notamment :

SNSM,
Régions de France,
Assemblée des Départements de France,
AMF,
ANEL,
ANETT,
Ministère de la Transition écologique et solidaire,
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Ministère des Sports,
Ministère des Outre-mer,
Secrétariat général de la mer, Marine nationale,
Cluster Maritime Français et l'UMIH.

Loi d'orientation des mobilités : une ambition maritime affirmée



Le projet de loi d'orientation des mobilités a été examiné dans l'Hémicycle du 3 au 14 juin, touchant à des sujets aussi larges que le permis de conduire, la RATP, le transport aérien ou encore le bon usage des trottinettes.

Le transport maritime n'a pas été oublié. Le sujet a été abordé dans le cadre du Titre V du projet de loi. En Commission et en séance publique, j'ai porté avec mes collègues de la Team Maritime un certain nombre d'amendements qui ont été adoptés, notamment pour accélérer la transition énergétique :

- **Report modal** : pour remédier à l'engorgement routier, il sera possible de favoriser le recours au transport ferroviaire et fluvial dans les conventions d'exploitation de terminal portuaire ;
- **Pollution de l'air** : la teneur en soufre dans les carburants marins sera limitée à 0,5% dès 2020, et à 0,1% dans les zones de contrôle des émissions (zone ECA) ;
- **Protection de l'environnement marin** : en ouvrant la voie à la ratification de la Convention internationale sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses, adoptée en 1996 dans le cadre de l'Organisation Maritime Internationale.

Au total, ce sont 13 amendements de la Team Maritime qui ont été adoptés, dont 8 que j'ai portés. Soyez assurés de ma mobilisation tout au long de l'année pour accélérer la transition énergétique du transport maritime et promouvoir une ambition maritime forte pour notre pays !

Retrouvez l'ensemble de mes amendements en ligne :
<https://www.facebook.com/SoPanonacle/posts/1042481872613425>

Le cas des conteneurs perdus en mer

90% des marchandises transportées dans le monde le sont par voie maritime, ce qui représente plus de 8,7 milliards de tonnes chaque année. Or, plus de 1 000 conteneurs sont égarés en mer annuellement, pour un nombre total estimé à plus de 16 600. Seulement 2,6% de ces conteneurs perdus ont pu être récupérés, ce qui pose un double risque de collision et de pollution de l'environnement marin. La France doit promouvoir à l'international une stratégie ambitieuse de traçabilité des conteneurs, pour parvenir à limiter les dangers. J'ai proposé que cela soit inscrit dans la loi d'orientation des mobilités. Je travaille avec la Ministre de la Transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, pour avancer sur ce sujet. ■

Les Mercredis de la Team Maritime

En un an, plus de 30 heures d'audition à l'écoute des professionnels de l'économie maritime



6 février :
RDV avec Armateurs de France



20 mars :
RDV avec le Pôle Aquimer



10 avril :
RDV avec France Energie Eolienne



22 mai :
RDV avec La Touline



22 janvier :
*audition de Mme Corinne Casanova,
Présidente de l'Assemblée des
communautés de France
sur la parité dans les conseils
municipaux ruraux*



25 janvier :
*vote du projet de loi portant
création de l'Office Français
pour la Biodiversité*



20 mars :
*assemblée générale de la Fédération
Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air*



26 avril :
*séminaire du Conseil National
de la Mer et des Littoraux*



5 juillet :
*présentation du rapport sur la
Séniorité à Agnès Buzyn,
Ministre des Solidarités et de la Santé*

Visites des jeunes



25 mars :
Lycée Grand Air d'Arcachon



4 avril :
Lycée Nord Bassin Simone Veil d'Andernos



14 mai :
Conseil municipal des jeunes de Gujan-Mestras



1^{er} juillet :
Conseil municipal des jeunes de La Teste de Buch

Le travail des députés en commission



Les députés auditionnent des membres du Gouvernement, des représentants d'organismes (ONG, services de l'État, ...), d'experts en lien avec leurs domaines de compétence, dans le cadre de leur commission. Voici quelques exemples qui permettent de contrôler l'action du Gouvernement, l'application des lois et de nourrir la réflexion des parlementaires dans leur travail législatif...

La Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a auditionné :

22 janvier 2019 : Benjamin Smith, Directeur général d'Air France-KLM.

13 février 2019 : présentation de l'Observatoire Climat-Energie notamment par Anne Bringault, Responsable de la coordination pour les ONG sur la transition énergétique au Réseau Action Climat.

11 avril 2019 : Christophe Béchu, proposé à la fonction de président de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF).

5 mars 2019 : Table ronde sur l'objectif 100% de plastique recyclé en 2025.

19 mars 2019 : Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

19 juin 2019 : Jacques-Pierre Quaak et Jean Lemaistre, président et secrétaire de France Gaz Renouvelables.

3 juillet 2019 : Catherine Guillouard, proposée à la fonction de présidente de la RATP.

3 juillet 2019 : Laurent Hénart, proposé à la fonction de président de Voies Navigables de France (VNF).

La Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes a auditionné :

16 janvier 2019 : Danièle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, sur la parité dans les intercommunalités.

27 mars 2019 : Sandrine Guillon, conseillère juridique et judiciaire du directeur général de la Gendarmerie nationale, sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

11 avril 2019 : Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, sur le projet de loi de transformation de la fonction publique.

7 mai 2019 : Catherine Pignon, directrice des affaires criminelles et des grâces du Ministère de la Justice, sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

26 juin 2019 : Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

10 juillet 2019 : Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé.

Retrouvez mes interventions orales à l'Assemblée Nationale, en Commissions et dans l'Hémicycle sur ma chaîne Youtube <http://bit.do/youtube-sophie-panonacle>

Sélection des questions écrites que j'ai adressées au Gouvernement depuis le mois de janvier 2019

- **08/01** – Accès aux médicaments (Ministère des Solidarités et de la Santé)
- **15/01** – Avenir des parcs naturels marins (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- **22/01** – Organisation et représentation de la batellerie artisanale (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- **29/01** – Assiette de la responsabilité élargie des producteurs applicable aux navires de plaisance (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- **05/02** – Renouvellement des effectifs de Gendarmerie (Ministère de l'Intérieur)
- **05/02** – Imposition des revenus issus des rentes viagères (Ministère de l'Action et des comptes publics)
- **12/02** – Pôle emploi maritime (Ministère du Travail)
- **19/02** – Dotation globale horaire pour la rentrée 2019 (Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse)
- **05/03** – Financement des commissions locales d'information des installations nucléaires (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- **26/03** – Naufrage du Grande America (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- **09/04** – Contentieux relatif à l'implantation des parcs éoliens en mer (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- **07/05** – Situation des sportifs de haut niveau inscrits comme demandeurs d'emploi (Ministère des Sports)
- **18/06** – Soutien financier aux familles des bénévoles de la SNSM morts en mission (Ministère de l'Intérieur)
- **09/07** – Cotisations versées à la sécurité sociale des indépendants (Ministère des Solidarités et de la Santé)
- **23/07** – Collecte et recyclage des eaux de pluie (Ministère de la Transition écologique et solidaire)
- **30/07** – Zootechnie : réglementation concernant les vaches à hublot (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)
- **30/07** – Fiscalité du mécénat pour les dons alimentaires (Ministère de l'Action et des Comptes publics)
- **30/07** – Mise en œuvre du nouveau système de financement et de l'apprentissage (Ministère du Travail)
- **30/07** – JO de Paris 2024 : inscription du karaté au programme additionnel (Ministère des Sports)

Retrouvez la totalité et le contenu des questions et les réponses publiées au Journal Officiel sur le site internet de l'Assemblée Nationale, à la rubrique « Documents parlementaires »



9 janvier :
rencontre avec une délégation du
Comité local d'entraide aux familles
de marins pêcheurs péris en mer



26 janvier :
cérémonie des vœux à Andernos-les-Bains



28 janvier :
visite ministérielle de Jacqueline Gourault,
Ministre de la Cohésion des territoires



28 janvier :
cérémonie des vœux à Gujan-Mestras



7 février :
grand débat national à Biganos



8 février :
grand débat national à Gujan-Mestras



14 février :
inauguration de l'espace Weckel
de la Croix Rouge d'Arcachon



14 février :
rencontres économiques
« Littoral et Croissance bleue » à Arcachon



27 février :
grand débat national sur la condition
des femmes dans notre société
à La Teste-de-Buch



19 mars :
grand débat national à Bordeaux
autour du Président de la République
et des maires du Bassin

Rencontre avec les forces de sécurité du Bassin d'Arcachon

J'ai rencontré au mois de janvier les forces de Gendarmerie et de Police nationale du Bassin d'Arcachon.

Une visite pour mieux découvrir leur quotidien et leur environnement, pour évoquer le rôle indispensable que ces hommes et ces femmes jouent en matière de prévention et de sécurité.

Nous avons pu échanger sur leurs nombreuses missions, souvent difficiles, sur le bilan de l'année écoulée, ainsi que sur le contexte particulier de la période estivale où la population du Bassin d'Arcachon est multipliée par trois.

Sur ce dernier point, je suis intervenue auprès du Ministre de l'Intérieur afin que notre territoire bénéficie cette année encore, malgré l'organisation concomitante du Sommet international du G7 à Biarritz, des renforts de sécurité nécessaires en période de très forte affluence touristique. Ces moyens supplémentaires, incluant les effectifs de CRS nageurs-sauveteurs, m'ont été confirmés par le Ministre. Ils sont présents depuis le début du mois de juillet sur le Bassin d'Arcachon.

Lors de notre rencontre, j'ai souhaité saluer l'engagement, le professionnalisme et le travail qu'accomplissent en permanence nos forces de sécurité. ■

Le ministre de l'Intérieur sur le Bassin d'Arcachon

Le Ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, était en déplacement à Arcachon en juillet pour annoncer le renfort de 4 000 policiers et gendarmes, dont 400 en Gironde, cet été sur les sites touristiques en France.

Le Ministre a tenu à rendre visite aux forces de sécurité du Bassin d'Arcachon – compagnie de gendarmerie, sauveteurs en mer, sapeurs-pompiers et police nationale – qui lui ont présenté leur dispositif respectif déployé.

Ces moyens de protection supplémentaires sont indispensables pour assurer sereinement la sécurité des habitants et des touristes en été sur le Bassin d'Arcachon.

J'ai tenu à saluer et remercier l'engagement du Ministre de l'Intérieur pour notre territoire. ■



Réunion du Conseil maritime de façade sud-Atlantique



Les Conseils maritimes de façade sont des instances de concertation sur l'utilisation, l'aménagement, la protection et la mise en valeur des littoraux et de la mer.

Après ma nomination au sein du Conseil maritime de façade sud-Atlantique, en avril dernier, en tant que personnalité qualifiée, j'ai participé le 28 mai à la 16ème assemblée du Conseil depuis sa création.

Une rencontre très importante puisqu'elle a vu le CMF se prononcer en faveur de la stratégie de façade maritime sud-Atlantique, première partie du futur document stratégique de façade qui constituera le cadre de référence pour le développement d'une économie maritime littorale respectueuse des équilibres écologiques.

Au cours de cette assemblée, j'ai souhaité insister sur l'opportunité que constitue l'adoption d'une stratégie de façade pour le territoire ; une opportunité pour porter en Nouvelle-Aquitaine l'ambition maritime fixée à la France par le Premier ministre.

Cette stratégie de façade maritime est ainsi essentielle à la mise en œuvre d'une gestion intégrée de la mer et du littoral. C'est une chance pour notre façade qui dispose de formidables atouts.

Aux côtés de l'État, les acteurs se sont largement mobilisés pour élaborer ce qui traduit à l'horizon 2030 une vision partagée de la façade sud-Atlantique. Je veux ici saluer leur travail remarquable.

Ce premier volet stratégique doit maintenant être complété par l'élaboration d'un plan d'actions.

Au cours de ce Conseil, j'ai également évoqué le sujet de l'adaptation des littoraux au phénomène d'érosion côtière, dont il sera largement question dans le futur plan d'actions, ainsi que les conclusions du rapport d'inspection interministérielle sur le financement de la recomposition spatiale des territoires littoraux concernés. Je me suis engagée à rendre régulièrement compte aux membres de l'avancée des travaux menés par l'Assemblée nationale sur ce sujet. ■



8 mars :
visite de l'exposition de l'œuvre d'Eliane Beaupuy Manciet au côté de sa nièce Monique Bonnard Le Louarn



15 mars :
accueil du ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer au Lycée de la Mer de Gujan-Mestras



8 mars :
au côté des élèves de CM2 des écoles Jules Ferry de Biganos et Pasteur de Gujan-Mestras pour l'opération Parlement des enfants

Bordeaux Port Atlantique : rencontre avec Jean-Frédéric Laurent, nouveau président

J'ai rencontré le 3 mai Monsieur Jean Frédéric Laurent, nommé par le Gouvernement à la tête du Grand Port Maritime de Bordeaux au mois de mars.

Après le survol des installations portuaires du Verdon, de Blaye, d'Ambès et de Bassens le long de l'estuaire de la Gironde avec les pilotes de la Station Maritime, nous nous sommes rendus au Terminal du Verdon, à l'arrêt depuis plusieurs années et dont je suis convaincue du potentiel pour le développement du port de Bordeaux et plus généralement pour l'économie maritime de notre région.

La rencontre s'est poursuivie par une réunion de travail qui a permis d'aborder la prochaine Stratégie Nationale Portuaire, dont les orientations sont attendues très prochainement, ainsi que le volet maritime de la Loi d'Orientation des Mobilités.

Attentive à la situation du Grand Port Maritime de Bordeaux depuis plusieurs mois, je me réjouis de la dynamique et des projets engagés par Jean Frédéric Laurent. ■



A l'héliport de Soulac-sur-Mer, aux côtés de Tristan Paillardon (Président des Pilotes maritimes de la Gironde) et de Jean-Frédéric Laurent (Président du Port de Bordeaux)



16 mars :
rencontres « Handynamiques »
à La Teste



13 avril :
visite du Salon nautique
d'Arcachon



26 avril :
inauguration du Théâtre
Cravey rénové à La Teste



25 mars :
débat autour du mouvement
#MeToo dans le cadre des
rencontres de l'Égalité



13 avril :
lancement de la Fête de la mer
et des littoraux lors du Salon
nautique d'Arcachon



8 mai :
cérémonie du 8 mai
à Gujan-Mestras



29 mars :
rencontre avec le Préfet
Maritime Jean-Louis Lozier
(à droite) et le Directeur
interrégional de la mer
Éric Banel (à gauche)



13 avril :
table-ronde avec la filière
bois à Sanguinet autour
du ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation Didier Guillaume
et de mon collègue Député
des Landes Fabien Lainé



29 mai :
opération DuoDay
au côté de Chloé Magrino
de l'association M en Rouge

Rencontre des entreprises du Bassin d'Arcachon

En janvier, j'ai répondu à l'invitation du Directeur du centre commercial Hyper U de Gujan-Mestras, Jérôme Vallier. Avec son équipe nous avons pu faire le point sur la reprise de l'activité et les travaux à venir suite aux intempéries du 30 juin 2018 qui avaient entraîné l'effondrement d'une partie du toit de la galerie marchande et contraint à la fermeture de l'établissement pendant plusieurs semaines en pleine période estivale. Nous avons également abordé les conséquences économiques liées au mouvement local des gilets jaunes. Les mesures d'urgence économiques et sociales que nous avons adoptées en décembre – prime exceptionnelle, défiscalisation des heures supplémentaires et complémentaires – sont accueillies très positivement et je m'en réjouis.

**

Entreprise française emblématique installée à La Teste de Buch et implantée dans 95 pays, Nanni industries/Energy in Blue, est mondialement connue comme concepteur et fabricant de systèmes de propulsion marine et de production d'énergie électrique de bord. Vendredi 12 avril, à l'invitation d'Amalia Festa, Présidente depuis 1991, je suis venue échanger sur ses problématiques les plus récentes et notamment dans les domaines de la réindustrialisation du territoire et de la mise en place de systèmes d'énergie propres sur le Bassin. J'ai tenu à les féliciter pour leur esprit avant-garde et pour les solutions innovantes qu'ils développent.



18 janvier :
Sophie Panonacle entourée de Jérôme Vallier (à gauche),
Directeur de l'Hyper U
de Gujan-Mestras,
et de son équipe
de direction



12 avril :
Sophie Panonacle, aux côtés
d'Amalia Festa (à droite)
et de ses collaborateurs lors de
la visite de Nanni Industries/Energy in Blue

Cérémonie des Talents de l'Égalité du Bassin d'Arcachon



Les personnalités décorées aux côtés de Sophie Panonacle et des deux maraines de l'évènement Marie-Noëlle Tiné, Présidente de Wista France et Anne Cullerre, Vice-Amirale de la Marine nationale

Cette année encore, j'ai souhaité distinguer de la médaille de l'Assemblée Nationale les femmes et les hommes qui par leur engagement au quotidien, sur notre territoire du Bassin d'Arcachon, portent haut les couleurs de l'Égalité :

- le lycée Nord Bassin – Simone Veil d'Andernos pour le travail réalisé autour de la vie et des combats de Madame Veil,
- le Colonel Pierre Wencker, Commandant de la Base aérienne 120 de Cazaux,
- le Commandant Patrice Redon, Commandant de la compagnie de Gendarmerie du Bassin d'Arcachon,
- Micheline Courbin, Présidente du Centre Social Le Roseau de Biganos,
- Marielle Philip, entrepreneure et créatrice de la société FEMER,
- Marie-Hélène Des Esgaulx, Maire de Gujan-Mestras et Présidente de la COBAS.

En matière d'Égalité femmes-hommes, il faut nous mobiliser chaque jour et sur tous les fronts.

L'Égalité entre les femmes et les hommes exige une implication de toute la société. Des femmes et des hommes, des hommes et des femmes. Rien ne se fera les uns sans les autres.

Offrons-nous enfin une société du respect, une société de la considération partagée, une société de l'égalité y compris dans la diversité.

Rencontre avec les équipes de l'Office National de la Forêt au Petit Nice



J'ai rencontré au mois de mai Éric Constantin (à gauche sur la photo), Directeur Landes et Nord Aquitaine de l'ONF depuis novembre 2018.

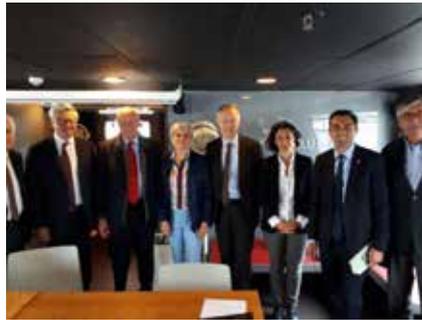
Aux côtés de deux responsables locaux de l'ONF, Cédric Bouchet et François Claveirole, accompagnée par Chloé Magrino dans le cadre du DuoDay, je me suis rendue au Petit Nice (La Teste de Buch), site aménagé au cœur d'une forêt littorale et dont la gestion est assurée en partenariat par l'ONF avec le Conservatoire du Littoral et la Mairie de La Teste de Buch.

A quelques jours du démarrage de la saison estivale, les équipes de l'ONF se mobilisaient en effet pour accueillir le public sur ce site naturel.

Avec 900 000 visiteurs annuels, la pression sur cet espace protégé est forte. Elle constitue un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité.

J'ai également pu observer l'impact très marqué du recul du trait de côte sur ce secteur, ainsi que les actions mises en œuvre par l'ONF pour limiter ce phénomène. Avec une gestion souple des dunes littorales, l'action de l'ONF permet en effet de favoriser un nouvel engraissement de la plage.

Quelques jours après être intervenue auprès du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur la situation de l'ONF, j'ai souhaité rappeler mon plein et entier soutien à l'action qu'il met en œuvre sur le territoire du Bassin d'Arcachon, dont les forêts domaniales de La Teste et Lège-et-Garonne sont labellisées « Forêt d'Exception » depuis l'an dernier. Les missions de l'ONF s'inscrivent dans un modèle de gestion durable de nos forêts publiques ; modèle que nous devons défendre. ■



27 mai :
signature d'une convention de partenariat entre le port de Bordeaux et les collectivités territoriales



21 juin :
inauguration de la fresque du gymnase du collège de Mios sur le thème égalité femmes-hommes



1^{er} juin :
week-end Handi Surf sur la plage de la Salie



5 juillet :
lancement de Larrostréa 2019 à Gujan-Mestras

Débat sur l'érosion au Cap-Ferret



Vital Baude (Conseiller régional), Philippe De Gonneville (1^{er} adjoint au Maire de Lège-Cap-Ferret) et Sophie Panonaclé lors du débat

La rédaction de Sud-Ouest a organisé début juin, à Lège-Cap-Ferret, un débat consacré à l'érosion côtière. Explications scientifiques du phénomène, évolution sur notre littoral, stratégies locales de gestion, cette soirée a été riche d'informations et d'échanges. J'ai tenu pour ma part à évoquer les travaux conduits au niveau national sur ce sujet. En particulier, les conclusions d'une mission d'inspection interministérielle sur le financement de la recomposition spatiale des territoires littoraux concernés par le recul du trait de côte :

- développement d'une solidarité littorale
- mise en place de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte
- information des élus locaux et des futurs locataires / propriétaires
- constitution d'un Fonds d'aide à la recomposition littorale ■



8 juillet :
réunion de travail avec la direction territoriale de Pôle Emploi autour du développement de l'emploi maritime



14 juillet :
cérémonie du 14 juillet à Arcachon avec Nicolas Berthozat, mon suppléant



18 juillet :
visite de soutien à la candidature du Phare de Cordouan pour son inscription au patrimoine mondial de l'humanité



26 juillet :
inauguration du Port de Rocher (La Teste de Buch) rénové, aux côtés de Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil départemental et des élus locaux

Le projet de loi santé en discussion au Centre Hospitalier d'Arcachon



De gauche à droite : Thomas Mesnier, Sophie Panonacle, Julien Rossignol (Directeur du CHA) et Marianne Lavignon (Directrice adjointe du CHA)

J'ai proposé à mon collègue Thomas Mesnier, Député d'Angoulême et Rapporteur général du projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé, de participer à une table-ronde pour échanger avec des acteurs de santé du Bassin d'Arcachon et de la Gironde, ainsi que des représentants d'utilisateurs.

Cette rencontre a donné lieu à de riches discussions sur les mesures inscrites dans cette future loi :

- fin du numerus clausus,
- modernisation des carrières des professions médicales,
- numérique et télémédecine,
- mise en œuvre des projets territoriaux de santé,
- amélioration de l'accès aux soins de proximité.

Ce projet de loi est accueilli positivement par les acteurs de santé qui ont toutefois exprimé un besoin de clarification et d'accompagnement concernant certaines dispositions.

La table-ronde s'est terminée par une visite des différents services du Centre Hospitalier d'Arcachon aux côtés de Julien Rossignol, Directeur de l'établissement, que je remercie chaleureusement pour son accueil, et par un moment d'échanges avec le personnel soignant. ■



Visite de la nouvelle structure du Centre Hospitalier Charles Perrens à Biganos

27 février :
Sophie Panonacle aux côtés de Thierry Biaï Directeur du Centre Hospitalier Charles Perrens (à sa gauche), de son équipe de direction et des responsables du CMP-HDJ de Biganos



À l'invitation du Directeur du Centre Hospitalier Charles Perrens de Bordeaux Thierry Biaï et du Docteur Chantal Bergey cheffe du Pôle Urgence Médoc - Arcachon, j'ai visité et rencontré en février les équipes de la nouvelle structure installée depuis quelques mois à Biganos.

Cet établissement regroupe un hôpital de jour et un centre médico psychologique pour adultes, ainsi qu'un hôpital de jour et un centre médico psychologique pour enfants. Des antennes de proximité seront maintenues dans le sud et le nord Bassin afin de renforcer le dispositif. Cet équipement vient ainsi conforter l'offre de soin en psychiatrie pour le territoire. ■

Entretien avec votre députée

Que pensez-vous de l'épisode de chaleur qui a affecté notre pays ?

Le changement climatique est une réalité. Le grand public est de plus en plus sensibilisé aux enjeux climatiques. Les Françaises et les Français se sont appropriés la question du climat. Le constat sur l'urgence écologique est maintenant partagé sur tous les bancs de l'Assemblée nationale. C'est à souligner, alors que les climatosceptiques trouvaient encore un écho particulier auprès de certains responsables politiques lors de la COP21. A Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille ou encore Strasbourg, la température a déjà augmenté de 1°C par rapport au siècle dernier. Les projets de loi d'orientation des mobilités et de loi sur l'énergie et le climat apportent des réponses à ces enjeux transversaux, en visant notamment la neutralité carbone à l'horizon 2050. Nous devons accélérer ces réformes pour relever le défi du dérèglement climatique.

Quid du développement des énergies renouvelables ?

La Team Maritime que j'anime à l'Assemblée nationale est fortement mobilisée pour mettre en œuvre la transition énergétique. Et ceci d'une double manière :

- En assurant la promotion des énergies marines renouvelables, qui doivent permettre de diversifier le mix énergétique français. Le lancement des travaux de réalisation du premier parc éolien à Saint-Nazaire vient concrétiser de nombreux efforts, alors que la France est dernière de la classe en Europe.
- En assurant la transition énergétique du transport maritime. Même si le shipping ne représente que 2,5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, ce secteur doit aussi évoluer vers des modes de propulsion plus économes et moins polluants. C'est le sens des amendements que j'ai portés et qui ont été adoptés, sur la pollution de l'air et le report modal.

Et sur la façade atlantique ?

J'ai été nommée au Conseil maritime de la façade Sud-Atlantique par le Préfet maritime de l'Atlantique et le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine en avril dernier. Ce Conseil coordonne l'utilisation, l'aménagement, la protection et la mise en valeur des littoraux et de la mer. C'est au sein de cette instance que sont identifiés les secteurs naturels à protéger, et ceux propices au développement des activités économiques. L'action du Conseil rejoint aussi l'objectif que porte la Région Nouvelle-Aquitaine à travers son cluster Croissance Bleue. Ce dernier soutient de nombreuses entreprises locales innovantes et engagées dans la valorisation des ressources du milieu marin.

Quelles sont vos relations avec les Sauveteurs en mer ?

Elles sont excellentes ! La première édition de la Fête de la Mer et des Littoraux, que j'ai organisée en partenariat avec la SNSM, fut un grand succès, avec plus de 300 événements recensés dans l'Hexagone et les Outre-mer. Mais le destin tragique des trois sauveteurs des Sables-d'Olonne qui ont péri dans l'exercice de leur mission fut un douloureux rappel à la réalité : ce sont des bénévoles qui assurent notre protection en mer et sur les plages. Il est nécessaire de les aider dans leur formation et de stabiliser le modèle économique de la SNSM pour qu'il puisse perdurer. Le Président Richard Ferrand m'a chargée, avec mon collègue des Côtes-d'Armor Éric Bothorel, de travailler à l'amélioration de l'accompagnement des bénévoles de la SNSM tout au long de leur formation. Nous transmettrons au cours du mois de septembre nos propositions à Elisabeth Borne, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire. Les Sauveteurs en mer le méritent, leur engagement nous oblige.

Pour suivre mon actualité parlementaire

Inscrivez-vous à ma newsletter

Rendez-vous sur mon site :

www.sophie-panonacle.fr

Les Temps forts du deuxième semestre 2019

- Participation au « Grenelle des violences conjugales » en septembre.
- Conférences de présentation de mon rapport « La séniorité : le tiers invisible de la vie des femmes ? » sur le Bassin d'Arcachon.
- Mise en place d'un projet local sur le logement d'urgence temporaire réservé pour les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.
- Préparation de la réforme des retraites : la Délégation aux droits des femmes est saisie pour avis.
- Mission sur l'évolution des dispositifs de formation des bénévoles de la SNSM.
- Suivi de la préparation du Comité interministériel de la mer 2019 (CIMER).
- Participation aux Assises de l'économie de la mer les 3 & 4 décembre à Montpellier.
- Adaptation des littoraux au phénomène d'érosion du trait de côte : suivi du travail parlementaire.
- Conseil maritime de façade sud-Atlantique : suivi de l'élaboration du Document stratégique de façade.
- Suivi des travaux du Conseil national de la mer et des littoraux.



L'équipe parlementaire autour de Sophie Panonacle.

De droite à gauche : Marie Pajot (collaboratrice en circonscription), Vivien Deloge (collaborateur à l'Assemblée nationale), Nicolas Berthozat (suppléant), Adrien Bertrand (collaborateur sur la circonscription).

CONTACTS

Permanence parlementaire

14 boulevard du Général Leclerc
33120 ARCACHON
Tél. : 05 57 72 23 11

permanence@sophie-panonacle.fr

Assemblée nationale

126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
01 40 63 93 03

sophie.panonacle@assemblee-nationale.fr

Retrouvez toute l'actualité de Sophie Panonacle sur son site internet et les réseaux sociaux :

www.sophie-panonacle.fr



@SoPanonacle